

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/10/03-03

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 3 octobre 2018, sous la présidence de M. Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2018/09/25-03 du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université du 25 septembre 2018 portant approbation de l'enveloppe des moyens destinés à la formation pour l'année 2019,

DÉCIDE :

OBJET : Répartition des crédits formation pour l'année 2019

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition des crédits formation déclinée en annexe à la présente délibération.
Cette répartition vaut pour l'année civile 2019.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

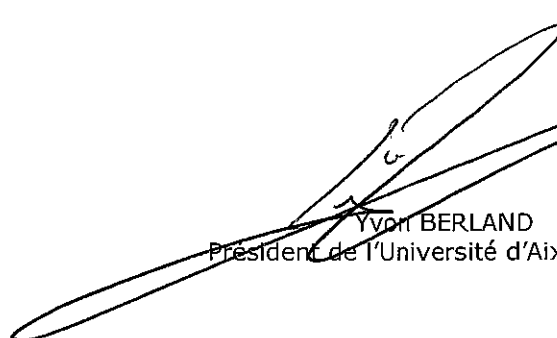
Composition : 40 membres


Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 3 octobre 2018


YVON BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Proposition 2019

Les éléments constitutifs de l'enveloppe	2019	Répartition 2018	Répartition 2017
Les HCC (heures complémentaires)	20 000 k€	20 000 k€	20 000 k€
Le FIP (fonds d'intervention pédagogique)	200 k€	300 k€ <i>dont 100 k€ sur prélèvement fonds de roulement</i>	200 k€
La PEP (prime d'engagement pédagogique)	100 k€	100 k€	100 k€
Crédits liés à la mise en place de la CVEC	2 460 k€	650k€ (FSDIE) 100 k€ (FIVE) <i>sur prélèvement fonds de roulement</i>	620 k€
Crédits liés aux actions loi ORE	1 146, 63 k€		
Solde du prélèvement du fonds de roulement: mobilisation stratégique pour les projets pédagogiques innovants (investissement)	200 k€	1 320 k€	
TOTAL	24 106, 63 k€	22 470 k€	20 920 k€